

TVA, agences de voyages & organisateurs d'évènements

Régime de TVA sur marge, régime de droit commun

Le cadre légal

- Directives européennes et règles fiscales françaises
- Jurisprudences communautaire (CJUE) et nationale

Rappels

- Notion de base d'imposition
- Taux de TVA
- Notions d'intermédiaires « opaques » et « transparents »

Agence de voyages

- Notion de prestation de services unique
- Qualification d'agence de voyages
- Règles de territorialité (France, UE, hors UE)
- Base d'imposition et droits à déduction

Organisateurs d'évènements

- Secteur MICE (Meeting, Incentive, Convention, Events)
- Règles de territorialité (France, UE, hors UE) selon les relations BtoB et BtoC
- Base d'imposition et droits à déduction
- Cas particulier du PCO (Professional Congress Organizer) :
 - Sommes engagées pour le compte du donneur d'ordre
 - Encaissement pour son compte (droits d'entrée, location espaces...)

Obligations comptables

- Création de secteurs distincts d'activité au regard du droit à déduction
- Comptabilisation et justifications
- Mentions obligatoires à porter sur les factures
- Déclaration CA3
- Déclaration européenne de services

Procédures comptables

- Adaptation du Plan Comptable Général aux activités de fabrication et de distribution (intermédiation opaque - intermédiation transparente)
- Traitement comptable et fiscal des indemnités d'annulation:
- Fonctionnement des comptes spécifiques : présentation des schémas d'écriture relatifs à la TVA
- sur marge
- Travaux de fin d'exercice : régularisation de la TVA sur marge.

Objectifs opérationnels

- Appliquer le régime de TVA sur marge
- Déterminer correctement la base d'imposition pour la TVA dans toutes les situations pertinentes
- Exercer correctement les droits à déduction de la TVA en toute sécurité.
- Mettre en place des procédures pour sécuriser et optimiser sa pratique de la TVA.

Public, pré-requis & niveau

Agences de voyage et organisateurs d'évènements :

- Services comptables & financiers

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

Modalités

Intervenant : Spécialiste TVA - secteur événementiel.

Méthodes et moyens pédagogiques : Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation : QCM de connaissances en fin de formation

Tarifs par personne · 1 jour = 7h

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra	Sur devis

(France entière)

à partir de 1 900 € HT

Scannez pour choisir votre session de formation



REF: PR9216110992

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 02/12/2025